

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire :

1 – Le cadre général du budget

2 – La section de fonctionnement

3 – La section d'investissement

1 – Le cadre général du budget

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au budget primitif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du service de l'eau. Il est voté par le conseil municipal. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, vente de l'eau...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service de l'eau.
- b) Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2026 s'équilibrent à 377 010,58 €.
- c) Les recettes et dépenses de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (énergies, fournitures, entretien et maintenance, services extérieurs, redevances...)	299 427,64	Excédent reporté	254 983,35
Dépenses de personnel (répartition charge cantonniers)	16 234	Vente d'eau, travaux et location compteurs, redevances agence de l'eau	110 510
Reversement redevance agence de l'eau	7 260	FCTVA	2 389,23
Autres charges gestion courante (trop perçu)	50	Autres produits gestion courante	796
Dépenses financières (intérêts emprunts)	12 704,94		

Ecritures d'ordre entre sections (amortissements immobiliers et matériels)	41 334	Ecritures d'ordre entre sections (amortissements subventions)	7 989
		Reprises sur provisions	343
Total	377 010,58	Total	377 010,58

3 – La section d'investissement

a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Les dépenses, hors remboursement d'emprunt, sont liées aux projets à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) du service et au renouvellement du matériel d'exploitation (compteurs...). Les immobilisations acquises et en cours se retrouveront inscrites au bilan comptable de l'établissement.

Les recettes proviennent essentiellement du résultat reporté, du FCTVA et des écritures d'ordre. Les dépenses et les recettes de l'investissement 2026 s'équilibrent à 111 623,84 €.

b) Les recettes et les dépenses de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'études	5 137,40	Solde d'investissement reporté	41 088,92
Immobilisations corporelles	91 157,73	FCTVA	29 200,92
Remboursement d'emprunt	7 339,71	Ecritures d'ordre entre sections	41 334
Ecritures d'ordre entre sections	7 989		
Total	111 623,84	Total	111 623,84

c) Les principaux projets en cours et les nouveaux programmes sont :

- Poursuite du schéma directeur d'adduction d'eau potable
- Travaux sur bâtiments et réseaux dont branchements, purge automatique, réfection conduite refoulement
- Acquisition de compteurs

Le Maire,

MEILHAC Sébastien

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE de ALBUSSAN' with the text 'Orreze' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.